



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

**CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 6 mars 2009**

02-01- BATIMENTS COMMUNAUX - GARDIENNAGE – MARCHÉ - LOT N°2 : ENCEINTES SPORTIVES COUVERTES OU DE PLEIN AIR - AVENANT DE TRANSFERT - AUTORISATION DE SIGNATURE.

En 2 ans et demi, c'est déjà le 3ème avenant qui correspond au 3ème rachat de la société de départ.

L'instabilité de ces entreprises et la création récente de la dernière société PRO DIAMS SECURITE PRIVEE nous poussent à vous demander si cette entreprise ainsi que son personnel disposent de l'agrément de la préfecture et du procureur de la République nécessaire à ce type de travail de gardiennage de lieu public.

Au delà de cette question, pourquoi ne pas chercher à organiser le gardiennage des installations sportives de la commune comme celui des salles municipales avec du personnel municipal ?